

HORAIRES & LIEUX

- LIEU : au Lycée Lamartine - MÂCON
- ACCUEIL : 13 h30
- FIN de la rencontre : vers 16h30



Définir un responsable par gymnase pour rassembler toutes les listes nominatives tirées d'OPUSS.

ENGAGEMENTS – ZONE EST

	F	JG	Responsable	Tel
Pontus CHALON	2 ou 3	2	DENOGENT Pascal	06 13 55 69 29
Lamartine MÂCON	3	0	GROSJEAN Sylvie <i>Responsable rencontre</i>	06 09 89 83 95
É. Gauthey CHALON	2	0	DALLANCOURT Thierry	06 85 28 99 48
Niepce CHALON	1	2	VALETTE Sandrine	06 70 51 45 61
Ozanam MÂCON	3	0	JACQUES Benjamin	06 46 07 02 78
Voisin TOURNUS	1	4	DESORMEAUX Fabien	06 61 97 21 25

Le *Responsable rencontre* rassemble et conserve les listes nominatives à jour de chaque AS présente.

[REGLEMENT VOLLEY LYC 71](#) + [FICHE SPORT UNSS](#)

RESULTATS J1

LYCEE FILLES

Poule haute:

- 1er Pontus 1
- 2ème Gauthey 1
- 3ème Lamartine 1
- 4ème Ozanam 1

Poule moyenne:

- 1er Tournus
- 2ème Lamartine 2
- 3ème Niepce
- 4ème Gauthey 2

Poule basse:

1er Ozanam 3
2ème Lamartine 3
3ème Pontus 2
4ème Ozanam 2

Composition des poules de la prochaine journée (1er décembre à lamartine Mâcon) :

Poule haute:

Pontus 1
Gauthey 1
Lamartine 1
Ozanam 1
Tournus

Poule moyenne:

Ozanam 1
Lamartine 2
Niepce
Ozanam 3

Poule basse:

Gauthey 2
Lamartine 3
Pontus 2
Ozanam 2

Une 3ème équipe de Pontus devrait être présente.

JUNIORS GARCONS

Poule A ("haute"):

1- Tounus J3
2- Tournus J1
3- Pontus 1
4- Niepce-Balleure 1

Niepce-balleure descend en poule basse pour le J2.

Poule B ("basse"):

1- Tournus J4
2- Tournus J2
3- Pontus 2
4- Niepce-Balleure 2

Tounus J4 monte en poule haute à la J2.

Donc prochaine journée:

Poule A:

Tournus J3, J1 et J2_

Pontus 1

Poule B:

Tournus J2

Pontus 2

Niepc-balleure 1 et 2

PROTOCOLE COVID

PROTOCOLE SANITAIRE SUR LES RENCONTRES UNSS

INSCRIPTIONS : L'inscription sur OPUSS est ouverte jusqu'au mercredi soir, elle vous permet de mettre à jour vos présents. Elle est **obligatoire** dans le protocole de l'UNSS (traçabilité).

ACCUEIL : Patientez lors de votre arrivée afin que les AS soient accueillies les unes après les autres ! Chaque AS doit être en mesure de présenter une liste papier à jour des élèves et accompagnateurs réellement présents. Le professeur responsable de la rencontre devra les conserver.

VESTIAIRES : L'usage des vestiaires est autorisé, port du masque obligatoire. Toutefois, il est préférable d'arriver en tenue. Privilégier l'usage de vestiaires individuels.

MATERIEL : Chaque établissement apporte son matériel de désinfection et ballons/volants d'échauffement.

CIRCULATION : Mise en place de zones de rassemblement dédiées à chaque AS et de sens de circulation pour limiter le brassage lors des temps de pause.

PORT DU MASQUE : **En intérieur et extérieur**, il est obligatoire pour les adultes. Pour les licenciés, il est obligatoire dès lors qu'ils sont en position statique.

PAS DE PASSE SANITAIRE (Ni pour les mineurs pour les majeurs), sauf si le transporteur ou le propriétaire de l'installation l'exige.

PAS DE SPECTATEURS sur les rencontres UNSS !!

TRANSPORTS EN BUS : Si plusieurs établissements dans le même bus, définir des zones distinctes pour ne pas brasser les élèves ! Port du masque obligatoire à l'intérieur du bus.

COORDINATION DES DEPLACEMENTS

BUS N°1 : Emiland Gauthey CHALON → Pontus CHALON → Niepc-Balleure CHALON

BUS N°2 : Gabriel Voisin TOURNUS

Autonome : Ozanam MÂCON

NOUVELLES CONSIGNES POUR COMMANDER UN BUS :

L'établissement en **Gras** :

- Commande le bus
- Fait établir la facture au nom de son AS
- A sa réception, l'AS paye et envoie la facture au SD pour remboursement: sd071@unss.org

Fait et signé le 18/11/2021

Elise LOREAU-CABATON, Directrice départementale UNSS 71

Service Départemental UNSS | Inspection Académique – Cité administrative – 24 bd Henri Dunant -71025 Mâcon
Portable: 06 14 65 04 89 | Tél fixe : 03 85 22 55 97

E-Mail : sd071@unss.org | Internet : www.unss71.org | N° SIRET : 775 675 655 01455